

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTREAL, VENDREDI 20 SEPTEMBRE, 1895

No 3

SEMAINE DU 13 SEPTEMBRE

2155 abonnés réguliers 2155

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 917.  
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et États-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

## Ce et là.

Un député français vient de déposer au parlement de Paris un projet de loi portant que les billets de 200 francs (\$40) et au-dessous ne pourraient être protestés que le lundi suivant le jour d'échéance. Le motif de ce délai est que les souscripteurs de ces billets sont de petits commerçants faisant crédit à des ouvriers et qu'il est bon de leur donner l'avantage de collecter la paie du samedi.

Aux États-Unis, au contraire, on abolit les jours de grâce et l'on fait le billet protestable le jour même de l'échéance. Cette diversité de tendance dans les deux grandes démocraties du monde est tout à fait remarquable.

**Exportation à la colonie du Cap** Nous parlions l'autre jour de la possibilité d'exporter directement notre beurre en Portugal, au lieu de le laisser réexporter par l'Angleterre. Voici un autre pays, colonie anglaise comme le Canada, où nous pourrions encore trouver un débouché.

Le Cap de Bonne Espérance, a importé en 1894, du beurre des pays suivants :

Angleterre, valeur.....	\$287,618
Autriche. " .....	16,180
Australie, " .....	12,159
Hollande, " .....	3,370
Etats-Unis, " .....	635

Total..... \$319,962

Il a importé en fromage :

Angleterre.....	\$184,150
Australie et N. Z. ....	2,455
Allemagne .....	5,330
Hollande.....	992

Total..... \$201,955

Ainsi, la colonie du Cap importe et l'Angleterre y ré-exporte pour près d'un demi-million de nos produits. Nos concurrentes, les colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande, placées plus près que nous, n'ont pas encore songé à s'emparer de ce marché.

Les communications entre le Canada et le Cap de Bonne-Espérance ne sont pas, il est vrai, très faciles : il faudrait, en attendant une ligne directe, faire nos expéditions par Liverpool. Mais nous aurions l'avantage de pouvoir y vendre nos produits sans les surcharger de la commission que prennent les exportateurs anglais.

En ce temps de surproduction, où notre marché habituel nous fait défaut, il n'y a pas de petit marché que nous puissions négliger si nous y pouvons faire quelque chose.

**Les compartiments frigorifiques** Si nous voulons que les compartiments frigorifiques deviennent un aménagement permanent dans nos lignes transatlantiques, il faut que notre commerce d'exportation puisse en tirer parti pour tout ce qui est de nature à se détériorer pendant le transport. Nous croyons savoir que

les exportations de beurre ne suffisent pas pour remplir les compartiments établis actuellement. On y a déjà mis du fromage, et on en a obtenu de bons résultats. Le commissaire du gouvernement, M. Robertson, a offert de recevoir dans ces compartiments une expédition d'essai de fruits ; il faut espérer qu'on en profitera.

Mais il y a encore beaucoup d'autres articles dont le transport au froid serait très avantageux ; voici par exemple le moment où nos cultivateurs commencent à vendre leurs volailles ; pourquoi n'essaierait-on pas de la réfrigération pour mettre ces volailles en bonne condition sur le marché anglais ? Le poisson frais, surtout les plus fines variétés : saumon, truite, etc., pourrait être expédié, comme la volaille, à une température légèrement supérieure à 32° F., car la volaille et le poisson gelés perdent de leurs qualités. L'exportation des œufs s'accommoderait aussi très avantageusement du transport à une basse température, qui lui permettrait de se continuer sans interruption pendant les chaleurs de l'été.

Enfin, l'exportation de la viande de boucherie en carcasse, si l'on établissait les abattoirs projetés par M. Bender, suffirait à elle seule pour alimenter de fret tous les compartiments frigorifiques de notre flotte.

Espérons donc que l'expérience tentée cette année aura paru suffisamment réussie pour qu'on ne la discontinue pas l'année prochaine.

**L'Exposition de Montréal** On nous dit que les directeurs de la compagnie d'Exposition de Montréal ne sont pas contents de nous. Pourquoi ? Nous avons certainement donné à ces Messieurs de la publicité pour leur argent et nous avons fait plus : nous leur avons donné, sous une forme discrète, des conseils qu'ils auraient bien dû écouter, mais qui n'ont fait, paraît-il, que les irriter. Ils ont oublié l'avis que donnait Boileau : " Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue."